

Le Bilan Médicamenteux (BM)

Nom Prénom.....
 né le/...../.....
Bilan Médicamenteux du/...../.....
 Réalisé par pharmacien officine
 Contact pharmacie

Médicament (DCI - Spécialité)	Dosage	Forme	Posologie	Durée

Mise à jour
régulière

Intégration automédication

Alimentant le juste plan de posologie

Diffusion/partage

- Au patient / à l'aidant
- Au médecin traitant
- A l'IDE à domicile
- À l'établissement de santé (ES)
- À l'EHPAD/autre structure
médico-sociale (EMS) lors de
l'admission

La conciliation médicamenteuse, action d'amélioration de la prise en charge médicamenteuse du patient

- Un processus de sécurisation du parcours en terme de risque médicamenteux.
- Contribue à une meilleure information et implication du patient et de son entourage

Pharmacien d'officine =

rôle central dans la mise en œuvre de la
conciliation médicamenteuse en lien avec
le médecin traitant

Des formations DPC sont actuellement déployées
sur la région, associant professionnels de ville et
d'établissement de santé, renseignez-vous!



Site Bordeaux

Bertrice LOULIERE

05 57 01 47 00 / bertrice.louliere@omedit-aquitaine.fr

Site Limoges

Hélène FORTES-BEACCO

05 55 43 68 83 / omedit.limousin@omedit-limousin.fr

Site Poitiers

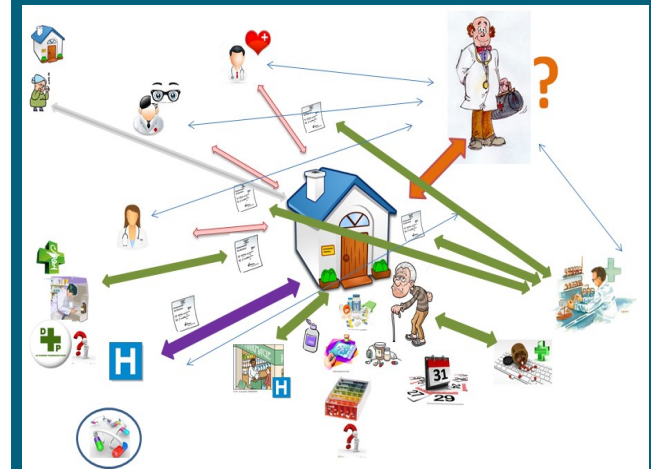
Joëlle FAUCHER-GRASSIN

05 49 44 37 69 / joelle.faucher-grassin@chu-poitiers.fr

Mise à jour : Novembre 2016



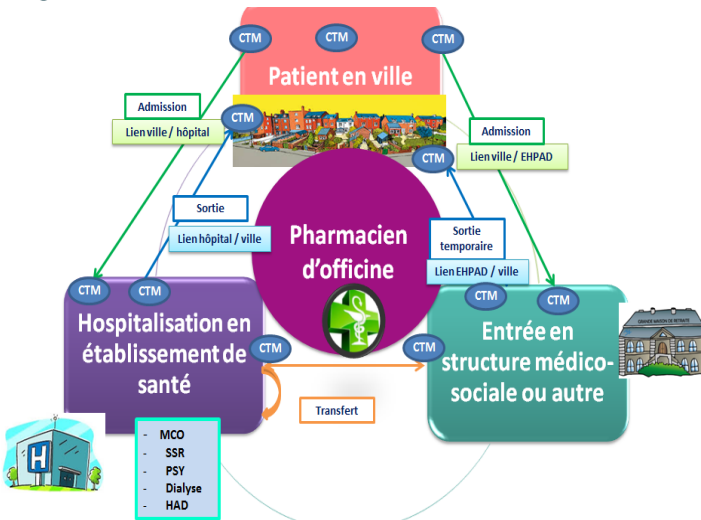
La conciliation médicamenteuse en ville



La conciliation médicamenteuse, c'est quoi?

« processus formalisé qui prend en compte, lors d'une nouvelle prescription, tous les médicaments pris et à prendre par le patient. Elle associe le patient et repose sur le partage d'informations et sur une coordination pluri-professionnelle. »

Quand réaliser la conciliation médicamenteuse?

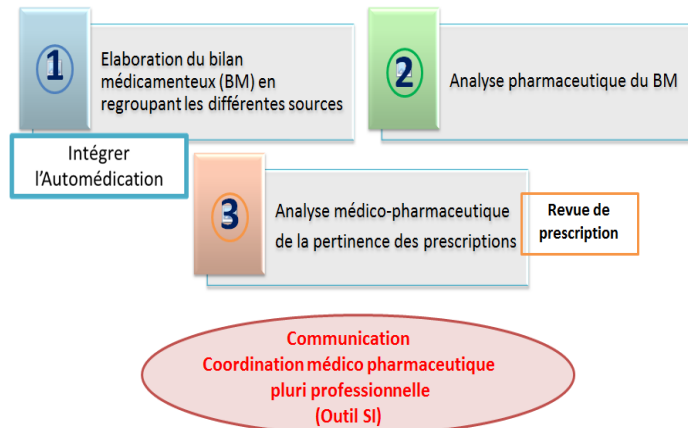


- A tout moment, en particulier patients polymédiqués ou cas complexes
- En particulier avant une hospitalisation programmée

Pour quels patients réaliser la conciliation médicamenteuse?

- Avant une hospitalisation programmée
- Patients âgés
- Patients polymédiqués/polypathologiques
- Consultations par plusieurs médecins
- À la suite d'un événement indésirable ou d'un « presque accident »
- ...

Comment réaliser la conciliation médicamenteuse?



- **Prévoir la réalisation de la conciliation médicamenteuse avec l'accord du patient** (carte vitale pour la consultation du DP)

- **Entretien patient : S'installer dans un endroit calme propice à l'entretien avec le patient**

⇒ Poser des questions spécifiques sur :

Médicaments en dehors des formes orales
Ex : patch, collyre

Médicaments à fréquences particulières
Ex : EPO, Méthotrexate

Médicaments spécifiques
Ex : AVK, ATB, Insuline

Médicaments pris en dehors de ceux prescrits par le médecin

⇒ **Evaluer l'observance du patient vis-à-vis de son traitement** : oubli, retard de prises, excédent ou manque de certains médicaments à la fin du mois, organisation lors de déplacements

- **Consulter l'ensemble des documents à disposition** (ordonnance du médecin traitant, des spécialistes, historique de dispensation, DP, si hospitalisation antérieure : lettre de liaison intégrant les traitements de sortie...)

Croisement des différentes sources pour l'obtention du bilan médicamenteux (BM)



Outils